

Qu'est-ce que le cashless ?

- Le cashless est l'unique moyen de régler vos achats à la buvette des Festi'barbecues. Pour payer votre commande, il vous suffit de passer votre carte sur le terminal de paiement. L'opérateur vous présentera le montant de la commande avant de passer votre carte, et votre nouveau solde vous sera également communiqué.
- Le cashless permet de recharger votre compte pendant les Festi'Barbecues sur le site internet de la ville de Malemort.

Pourquoi créer un compte cashless ?

En créant un compte, vous pourrez :

- Consulter le solde de votre carte et l'historique des transactions
- Enregistrer votre Carte Bancaire pour un rechargement plus rapide
- Demander à bloquer votre carte et en obtenir une nouvelle en cas de perte ou de vol
- Obtenir le remboursement de votre solde à l'issue de l'événement
- Demander un reçu de vos consommations

A noter que la création d'un compte en ligne reste optionnelle et peut se faire quand vous le souhaitez.

Comment créer un compte cashless ?

Vous pouvez créer un compte après avoir récupéré votre support cashless :

- Saisissez votre adresse mail
- Remplissez les champs demandés (nom, prénom, **âge**, etc.)
- Saisissez le numéro de votre support cashless qui figure sur ce dernier

Comment récupérer ma carte ?

Rendez-vous à une « banque cashless ». Votre carte vous sera remise et vous pourrez la créditer par espèces ou par carte bancaire. Vous pourrez ensuite créer un compte en utilisant le numéro inscrit sur la carte.

Comment recharger mon compte ?

Pendant l'évènement vous pouvez recharger votre carte de deux façons :

- Aux « banque cashless » présentes sur le site
- En scannant le QR code présent sur votre carte (fast top up)
- Avec votre smartphone sur le site internet de l'événement

Vous pouvez recharger votre compte autant de fois que vous le souhaitez pendant l'événement.

Que se passe-t-il si ma carte est volée ou perdue ?

Si vous avez créé un compte sur le site Internet de l'événement, vous pourrez demander le blocage de votre carte en vous rendant à un point info Cashless.

Cette opération d'identification (création de compte) est nécessaire pour permettre le blocage de votre carte. Si vous n'avez pas créé de compte associé à votre carte, le blocage sera impossible.

Votre carte est comme votre portefeuille : si vous le perdez, l'argent stocké dessus sera également perdu.

Un conseil : prenez en photo le numéro de votre carte pour vous retrouver en carte de perte ou de vol.

Que se passe-t-il avec mon argent après l'événement ?

- S'il reste de l'argent sur votre compte cashless, vous pouvez demander le remboursement de ce solde après la fin de l'événement et pendant une durée de 15 jours **du 8 septembre au 21 septembre 2025 depuis votre compte cashless**
- Vous avez déjà créé un compte cashless : un bouton "demande de remboursement" sera disponible sur le module afin de faire votre demande
- Vous n'avez pas encore créé votre compte : vous devez d'abord créer votre compte cashless grâce à l'identifiant inscrit sur votre carte avant de faire votre demande de remboursement
- Aucune demande de remboursement passée la date limite ne pourra être effectuée
- Une somme de 1€ sera prélevée pour tout remboursement (frais de gestion du service)

La création d'un compte est-elle obligatoire ?

Non, vous pouvez recharger votre carte directement aux banques cashless (ou via le QR code présent sur votre carte). Votre carte reste alors totalement anonyme.

Attention : dans ce cas, votre carte ne pourra pas être bloquée en cas de perte ou de vol.

Est-il possible d'utiliser la carte d'un autre événement / d'une édition précédente ?

Non, il est impossible d'utiliser une autre carte que celle fournie durant l'événement. Les cartes du Festi'Malemort ne sont donc pas valables.

La carte est-elle payante ?

Non, la carte est complètement gratuite.

Comment connaître le solde de ma carte ?

- Si vous avez créé un compte, vous pourrez consulter votre solde sur le site Internet de l'événement.
- Votre solde vous est également communiqué après chaque transaction passée
- Vous pouvez demander votre solde à n'importe quel moment, sur n'importe quel point de vente, en scannant simplement votre carte.

Ai-je accès à un récapitulatif de mes transactions ?

Oui, vous pouvez accéder au récapitulatif de vos transactions via votre compte sur le site Internet de l'événement.

Comment prendre soin de ma carte ?

Votre carte est équipée d'une puce électronique dans lequel est stocké votre argent. Prenez-en soin pour éviter les désagréments ! Évitez toute exposition à la chaleur ou à une flamme.

Est-il possible de partager un compte pour plusieurs personnes ?

Il est possible depuis un seul compte de gérer des porte-monnaies différents. Il vous suffit, depuis votre compte, de créer autant de porte-monnaies que vous le souhaitez.

Une seule carte bancaire sera utilisée pour l'ensemble des porte-monnaies et les montants sont propres à chaque porte-monnaie : vous ne pourrez pas transférer de l'argent de l'un vers l'autre.

Pourquoi faut-il choisir entre mineur et majeur lors de la création de la carte cashless ? *nouveauté 2025*

La vente d'alcool est interdite aux mineurs. Les cartes cashless attachées aux mineurs ne permettent pas la délivrance d'alcool aux buvettes des Festi'Barbecues.

Les bénévoles aux buvettes et aux caisses Cashless sont autorisés à demander un justificatif d'identité.